

Image not found or type unknown



Résiliation de compte professionnel

Par **GLADIVERRO**, le **11/07/2011** à **19:40**

Bonjour, j'ai contracté un prêt auprès d'une 2^{ème} banque et ouvert un compte dans cette même banque. Tous les mois je provisionne le montant des échéances du prêt. Suis-je en droit de résilier ce compte et imposer à la banque de prélever les échéances sur le compte de ma banque principale ?
Merci